Le Courrier de l'ouest

« 01/11/2026»



Sept cimetières et sept églises pour 2 300 habitants : cette commune en Deux-Sèvres bat tous les records

En 2019, les communes de Brie, Oiron, Saint-Jouin-de-Marnes et Taizé-Maulais s'associaient pour devenir Plaine-et-Vallées. La nouvelle collectivité doit, depuis, assumer la multiplicité des bâtiment…

Courrier de l'Ouest 12h00

Le Courrier de l'ouest ouest france

Sept cimetières et sept églises pour 2 300 habitants : cette commune en Deux-Sèvres bat tous les records

En 2019, les communes de Brie, Oiron, Saint-Jouin-de-Marnes et Taizé-Maulais s'associaient pour devenir Plaine-et-Vallées. La nouvelle collectivité doit, depuis, assumer la multiplicité des bâtiments et des lieux publics à sa charge. Une mission loin d'être aisée.

Courrier de l'Ouest • Antoine Richard
Publié le 01/11/2026 à 12h00



Oiron, jeudi 29 octobre. Alain Blot, maire de Plaine-et-Vallées, et Jean-Philippe Pouit, maire délégué d'Oiron. | CO – ANTOINE RICHARD

Dans le nord des Deux-Sèvres, la commune de Plaine-et-Vallées ne compte que 2 300 habitants. Pourtant, cela ne l'empêche pas d'avoir sur son territoire un total de sept cimetières. Rien que ça. C'est un cimetière de plus que Thouars, qui compte aussi plusieurs communes déléguées. **« On a aussi sept églises et sept monuments aux Morts »**, ajoute Alain Blot, maire. Qui dit mieux ? Une multiplicité de lieux à gérer, qui résulte de la création de la commune nouvelle en 2019. Les villages de Brie, Oiron, Saint-Jouin-de-Marnes et Taizé-Maulais se sont alors associés pour ne former qu'une seule entité administrative. Sans pour autant renier le passé historique et patrimonial de l'ensemble de ces quatre communes.

2 300 habitants, sept cimetières

En 2019, Brie, Oiron, Saint-Jouin-de-Marnes et Taizé-Maulais devenaient Plaine-et-Vallées. Soit 2 300 habitants, plus sept cimetières, sept églises et sept monuments aux Morts à entretenir.



Oiron, jeudi 29 octobre. Alain Blot, maire de Plaine-et-Vallées, et Jean-Philippe Pouit, maire délégué d'Oiron.

PHOTO : CO - ANTOINE RICHARD

Dans le nord des Deux-Sèvres, la commune de Plaine-et-Vallées ne compte que 2 300 habitants. Pourtant, cela ne l'empêche pas d'avoir sur son territoire un total de sept cimetières. Rien que ça. C'est un cimetière de plus que Thouars, qui compte aussi plusieurs communes déléguées. « *On a aussi sept églises et sept monuments aux Morts* », ajoute Alain Blot, maire. Qui dit mieux ? Une multiplicité de lieux à gérer, qui résulte de la création de la commune nouvelle en 2019. Les villages de Brie, Oiron, Saint-Jouin-de-Marnes et Taizé-Maulais se sont alors associés pour ne former qu'une seule entité administrative. Sans pour autant renier le passé historique et patrimonial de l'ensemble de ces quatre communes.

« On se voit mal supprimer un cimetière »

« *Aujourd'hui, on se voit mal supprimer un cimetière. Tout réunir en un seul et même lieu serait un véritable casse-tête même si ce serait plus facile à entretenir. Beaucoup de personnes tiennent à ce que leurs proches restent enterrées dans tel ou tel cimetière car ils ont passé toute leur vie dans la commune concernée, voire ils y sont nés* », poursuit Alain Blot.

Faute de pouvoir changer la donne, la municipalité doit donc faire avec ses quelque 4 000 concessions éparpillées sur l'ensemble de son territoire, d'une superficie de 97 km². La commune compte ainsi des cimetières à Oiron, Maulais, Noizé, Bilazais, Saint-Jouin-de-Marnes, Brie et Taizé. « *Au total, nous avons neuf personnes qui sont chargées de l'entretien de la voirie, des bâtiments publics et des espaces verts. Nous avons aussi des renforts l'été. On essaie de nettoyer tous les cimetières régulièrement, mais encore un peu plus avant la Toussaint étant donné que beaucoup de familles viennent à ce moment-là.* » La municipalité réfléchit, par ailleurs, à demander l'intervention des familles, à l'avenir, pour nettoyer de manière collaborative les cimetières.

Des concessions abandonnées

Peu de temps après la Toussaint, les commémorations du 11 Novembre sont aussi un véritable casse-tête pour la municipalité. Avec sept monuments aux Morts, difficile de se rendre devant tous, et pourtant... « *On doit pouvoir rendre un hommage à tous les morts au combat. J'irai devant tous les monuments aux Morts de la commune, à des horaires différents. Il y aura deux cérémonies avec un programme plus conséquent à Brie et Saint-Jouin-de-Marnes cette année. Pour les prochaines fois, on tâchera que ce soit à des endroits dif-*

férents. » Une nécessité pour ne laisser personne sur le carreau et accorder autant de place à tout le monde au sein de la commune nouvelle. « *On a le même sujet pour les salles des fêtes. Nous en avons plusieurs, mais elles sont toutes utiles. Elles servent aux associations présentes dans chaque village* », résume Jean-Philippe Pouit, premier adjoint et maire délégué d'Oiron.

Une multiplicité là aussi de lieux à gérer. Posséder autant d'endroits différents, éloignés les uns des autres, implique aussi que les problèmes sont plus nombreux qu'ailleurs. « *Toutes les communes sont concernées par la problématique des concessions à l'abandon. On doit de notre côté veiller dans les sept cimetières à mettre des mots, quand c'est nécessaire, pour pouvoir, au bout de deux ans, récupérer les concessions si personne ne nous a contactés* », explique Alain Blot. Un problème qui n'a toutefois pas de conséquence sur un éventuel manque de place.

Avec le développement de l'incinération, ces dernières années, la municipalité de Plaine-et-Vallées a le temps de voir venir avant que l'intégralité de ses cimetières n'affiche complet.

Antoine Richard

LES SEPT CIMETIÈRES DE LA COMMUNE

Situation dans la commune de Plaine-et-Vallées



Le Courrier de l'ouest